
Nombre de membres en exercice : 11	Séance du mardi 17 janvier 2023 L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 10 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Daniel HOLZSCHERER.
Présents : 09	
Votants : 09	Sont présents : Daniel HOLZSCHERER, Stéphane SCHMIDT, Laurent WALTER, Christophe DAMBACHER, Simon SCHNEPP, Sébastien CUNY, Marc HETZEL, Freddy DAMBACHER, Stéphanie HELL Représentés : Excusés : Luc EBERHARDT Absents : Laura MOURER Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal approuve le PV de la séance du 11/10/2022.

Objet : Tarifs de location de la salle de l'Amitié - DE 2023 001

Les tarifs de location applicables à compter du 01/01/2023 s'entendent toutes charges comprises :

- pour une location de 3 jours du vendredi au dimanche ou du samedi au lundi ;
- pour une utilisation standard de la salle en eau, électricité et chauffage ;
- pour une salle nettoyée par le locataire après utilisation ;
- le chèque de location est remis avec le contrat de location, un chèque de caution de 1 000 €, une copie de pièce d'identité et une attestation d'assurance.

La location pour les fêtes scolaires, paroissiales et le messti sont offertes.

Une mise à jour des tarifs de charges pourra est faite si nécessaire encours d'année.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver les tarifs de location de la salle comme suit :

Une mise à jour des tarifs de charges pourra est faite si nécessaire encours d'année.

	PARTICULIERS LOCAUX		PARTICULIERS EXTERIEURS	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
SALLE DE L'AMITIE	300 €	400 €	450 €	550 €
SALLE SOUS SOL	150 €	150 €	250 €	250 €
LES 2 SALLES	400 €	500 €	600 €	700 €
SUPPLEMENT NETTOYAGE	30 € / H	30 € / H	30 € / H	30 € / H
SUPPLEMENT CASSE SELON LISTE				
ENTERREMENT	60 €	60 €	100 €	100 €
	ASSOCIATIONS LOCALES		ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
SALLE DE L'AMITIE	200 €	300 €	600 €	750 €
SALLE SOUS SOL	150 €	150 €	400 €	550 €
LES 2 SALLES	300 €	400 €	750 €	900 €
SUPPLEMENT NETTOYAGE	30 € / H	30 € / H	30 € / H	30 € / H
SUPPLEMENT CASSE SELON LISTE				
ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION	GRATUIT	GRATUIT	100 €	100 €
REUNION COLLECTIVITE	GRATUIT	GRATUIT	200 €	300 €

Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9

Objet : Avenants au marché rénovation et extension de la salle de l'Amitié - DE 2023 002

Le Conseil Municipal approuve les avenants au marché passé avec les entreprises suivantes :

- avec l'entreprise KAVIY CONSTRUCTION de Bischheim, l'avenant 2 pour le lot n° 1 s'élève à la somme de - **6 401.67 € HT** faisant passer le marché initial + avenant 1 de **76 914.19 € HT** à **70 512.52 € HT**.

- avec l'entreprise PFRIMMER de Kirrwiller, l'avenant 2 pour le lot n° 10 s'élève à la somme de **2 033.91 € HT** faisant passer le marché initial + avenant n° 1 de **11 488 € HT** à **13 521.91 € HT**.

- avec l'entreprise PEINTURE OSTER d'Eschbourg, l'avenant pour le lot n° 11 s'élève à la somme de **1 111.00 € HT** faisant passer le marché initial de **5 860.00 € HT** à **6 971.00 € HT**.

- avec l'entreprise STENGER d'Eschbourg, l'avenant pour le lot n° 13 s'élève à la somme de **-760.00 € HT** faisant passer le marché initial de **7 885.00 € HT** à **7 125.00 € HT**.

- avec l'entreprise MEA de Westhouse, l'avenant pour le lot n° 15 s'élève à la somme de **-2 702.00 € HT** faisant passer le marché initial de **8 517.00 € HT** à **5 815.00 € HT**.

Le Conseil Municipal estime que ces avenants ont été nécessaires pour les raisons suivantes : demande de modification des prestations en plus et en moins.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les avenants avec les entreprises s'élevant à la somme de - **6 718.76 € HT**.

Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9

Objet : Représentants au bureau de l'Association Foncière - DE 2023 003

Le Conseil Municipal propose les propriétaires suivants pour être reconduits en tant que membres du bureau de l'Association Foncière de Pfalzweyer :

Membres titulaires :

- o **M. Georges DECKER** domicilié à Pfalzweyer 65, rue Principale
- o **M. Théodore SCHMIDT** domicilié à Pfalzweyer 51, rue Principale
- o **M. Manfred DECKER** domicilié à Pfalzweyer 43, rue Principale

Membres suppléants :

- o **M. Rodolphe HETZEL** domicilié à Pfalzweyer 50, rue Principale
- o **M. Erwin EULERT** domicilié à Pfalzweyer 61, rue Principale

Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9

Objet : Aménagement de l'espace public - DE 2023 005

Cette délibération annule et remplace celle portant le numéro DE_2023_004.

Après les travaux de l'aire de jeux en 2020 et les travaux d'extension et de rénovation de la salle de l'Amitié en 2022, le Conseil Municipal décide d'aménager l'espace entre ces deux chantiers avec :

- création d'un mur pour remettre le terrain à niveau et sécuriser l'espace ;
- création d'un cheminement piétons entre les espaces ;
- mise en béton du sol sous le préau ;
- création de places de parking.

Il approuve le devis fourni pour un montant de 51 975,00 € HT, soit 62 370,00€ TTC et prévoit des frais annexes pour un montant de 7 800,00 € HT.

Il autorise le maire à demander les subventions y relatives.

Plan de financement :

CEA - Fond Communal Alsace	26 301,00 €
Région Grand Est - Soutien au titre du renouvellement urbain	11 955,00 €
Emprunt	10 000,00 €
Fonds propres	11 519,00 €
TOTAL	59 775,00 €

Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9

Objet : Tarifs du périscolaire - DE 2023 011

Après concertation avec les collègues maires des communes du RPI et suite à l'augmentation du prix du repas par le traiteur, le Maire propose d'augmenter le tarif de 0,50 €.

Le Conseil Municipal approuve les tarifs du périscolaire comme suit :

- la pause méridienne avec le repas au tarif de 9 € par enfant par jour à compter du 01/01/2023,
- le repas pour un adulte au tarif de 6.50 € par jour à compter du 01/01/2023,
- les temps d'activités du soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h30 au tarif de 3.50 € par séance.

Il autorise le Maire à établir les factures aux usagers de ce service.

Résultat du vote : Adoptée - Votants : 9 - Pour : 9

Le Maire

Le secrétaire